

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 2892

16 Juin 88.
Dossier concernant deux tableaux
de H. Janssens signalés par
M^r Plivard, expert à Crozes

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

2892 M^r Plivard. - 2 tabl. de H. Janssens.

Reçu en retour du Musée de Peinture de Bruxelles
les deux Lausens que j'avais soumis à l'appréciation
des Membres de la Commission

Bruxelles le 7 Août 1888

Carul le Brun

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2892

Bruxelles, le 1^{er} Août 1888

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2892

Monsieur le Secrétaire,

Pour satisfaire au désir exprimé par Monsieur le Président de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné au Palais des Beaux-arts deux tableaux représentant des fêtes galantes, et j'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire connaître que je les considère comme deux bonnes productions de Jérôme Janssens dit le danseur, peintre habile, bon ordonnateur, dessinateur incorrect et ayant des défauts et les qualités de son maître Van der Laenen.

Sans être parfait, l'état de conservation de ces peintures est cependant satisfaisant. Quelques accrocs se remarquent dans le bas du tableau représentant la main chaude où la signature du maître est en partie enlevée.

Les productions de Janssens - le danseur n'atteignent

à Monsieur Victor Stiehon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

~~jamais~~ jamais un haut prix en vente. J'estime que
celles-ci valent chacune de 1000 à 1200 francs.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

HOTEL DE LA CAMPINE

R. WILLEMS-LEFÈVRE

45, Marché-aux-Poulets, 45

Bruxelles, le 30 Juillet 1888.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2892

Monsieur le Secrétaire,

Les tableaux de H. Janssens que j'ai l'honneur de
présenter à la Commission du Musée Royal de Bruxelles
sont deux œuvres capitales du maître. Ils appartiennent à
Madame Veuve Le Brun Dalbanne qui les a repris à la
vente publique par licitation amiable entre ses cohéritiers
pour la somme de Treize mille francs. Ils étaient dans
la famille de son mari depuis 1818, époque où ils avaient
été acquis à la vente de Made^{me} Vie Lagrenée, femme du
peintre de l'Ecole Française, directeur de l'Ecole à Rome
sous le roi Louis XVI, par M^r Mercier propriétaire à
Paris fils de M^r Mercier échevin de la Ville de Paris
sous Louis XV.

La première de nos toiles, intitulée Le Triomphe, renferme
vingt cinq personnages de 33 centimètres de hauteur, elle est
signée à gauche sur un piedestal: H. Janssens fecit A° 1659
La seconde, qui s'appelle La main chaude, comme le tableau
du Louvre, est également signée au bas d'un piedestal à gauche
H. Janssens fecit A° 1660

On connaît de ce maître une œuvre au Musée de Lille, le Bal
à la cour, provenant de la collection Leloux; une autre au
Musée du Louvre, La Main Chauds de 58 centimètres de
hauteur sur 83 centimètres de largeur; les nôtres ont 84 centimètres
de hauteur sur 1 mètre 20 centimètres de largeur.

Pour les deux
tableaux
19000
650
13000
6800

Le prix demandé est donc celui fixé par la vente du 31 Mai
1884, plus les frais. La Commission peut le débattre et
aussi n'acquiescer qu'à un seul des deux tableaux à son gré.
Je me tiens à sa disposition pour lui donner les preuves
authentiques de tout ce que j'avance dans cette lettre, et
aussi pour lui faire observer les signatures du Maître, si
elle ne savait pas les trouver.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression
de mes sentiments les plus distingués

M. Le May

N°

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N°

2892

à M^{re} Plivard

Commissaire Prieur

à Troyes.

J'ai l'honneur de vous
accuser la réception de votre
lettre du 14 de ce mois et de
vous faire connaître que la
Com^{te} des études de l'émin^{ce}
seul examiner les deux tableaux
de H. Janssen, lorsque ceux-ci
seront parvenus à Bruxelles.

Agn. c^{te} agn. l'ap. de
ma c^{te} d^{te}. Le Secrétaire
V^h

PLIVARD

COMMISSAIRE - PRISEUR

TROYES

14 Juillet 1888

N° 2892

Monsieur le Secrétaire
de la Commission des
Musée Royal de peinture
de Bruxelles.

Monsieur

J'ai reçu la lettre que
vous m'avez fait l'honneur
de m'adresser en date du
7 juillet courant dans la
quelle vous demandez l'envoi
des tableaux de H. Janssens
que je vous avais signalés par
ma lettre du 16 juin.

J'ai communiqué votre
demande à la propriétaire de
ces toiles qui consent à vous les
envoyer. Mais, pour éviter
tout danger, elle les fera
accompagner par son fils.
Ces tableaux ont trop de valeur
pour les livrer à eux-mêmes.
Dès qu'il sera arrivé
à Bruxelles il ira vous

mais, cependant il ne se
mettra en route qu'après
que j'aurai reçu une nouvelle
lettre de vous.

Je vous prie, Messieurs,
de vouloir bien agréer
l'assurance de mes sentiments
les plus distingués.

Linaud

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

n° 2892

Brux. 7 Juillet 1888.

M^r Pivard

Commissaire - Prieur
à Troyes.

Par votre lettre du 16
Juin dⁿ, nous voyez bien
mes intentions de deux
tableaux de Jérôme Janssen
que nous ~~supposons~~ ^{signalés à notre attention par}
~~avons~~ ^{nos} Collections de
Musée de l'Etat.

Nous sommes disposés,
M^r à examiner ces ouvrages
si ~~ils~~ ^{ils sont} nous ~~les~~ ^{les}
envoyer à Bruxelles, à vos
frais, risques et périls
et sans que nous prenions
aucun engagement d'achat
ou de responsabilité pour
les accidents éventuels de
transport.

S'il prenons nous
convenons, M^r, de nous

Je soumette les deux tableaux
à ces conditions, ~~vous~~
voudriez bien nous préciser
à quel capital vous voulez
indiquer le prix demandé
pour chacun d'eux

Ag. etc, l'ap. de n/

au dnt.

Pla Cu Dir.

Le Secrétaire

Vd

PLIVARD

COMMISSAIRE - PRISEUR

TROYES

Troyes 16 Juin 1888

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2892

pour M^r Marcel Lebrun.

Monsieur le Conservateur

Le Musée de Bruxelles, dont vous êtes depuis longtemps déjà le Directeur éclairé, est en ce moment l'objet de visites fréquentes d'amateurs d'art de tous pays.

Déjà riches en toiles de maîtres Flamands de toutes les époques et de tous les styles, vos Salles ne renferment cependant aucune toile d'un maître remarquable de cette école; j'ai nommé Hiéronyme Janssens, le peintre des fêtes de la Cour et de la noblesse du Dix Septième Siècle.

Je connais deux œuvres précieuses de ce maître, en tous points dignes de figurer au milieu des chefs d'œuvres que possède le Musée de Bruxelles.

Ces tableaux ont été signalés dans l'œuvre de Giet, dans le Catalogue de Ch. Lepeintre, dans l'histoire des peintres de Ch. Blanc, ils ne sont pas inconnus, ils sont

authentiques, sans retouche et en parfait
état de Conservation. La signature du
maître a été vérifiée avec soin et veut
corroborer s'il est possible la valeur de
ces objets d'art.

Si vous pensez Monseigneur, que
votre musée soit en mesure de les acquies
je pourrai vous donner des détails plus
complets, et les prix qui sont demandés.

Je vous serai reconnaissant de
vouloir bien m'honorer d'une réponse
le plus tôt que vous le pourrez.

Je vous prie Monseigneur le Conservateur
de vouloir bien agréer l'expression de mes
sentiments les plus distingués.

Pinard